

Délinquance: la situation s'aggrave !



La vidéosurveillance et la Police municipale mises en place par le maire « peinent » à fonctionner. Les caméras n'effrayent pas les délinquants et seuls 2 des 4 postes des policiers municipaux sont occupés. Les faits délictueux augmentent et le sentiment d'insécurité se propage à tous les quartiers.

Au Grand Pont ou plusieurs cambriolages successifs ont eu lieu dans les appartements HLM, une réunion a été organisée par la mairie à la demande de la population, en présence des représentants de la Police Nationale et de HMF. Réunion mal organisée (pas de sonorisation, interventions inaudibles) qui ne permet pas de cerner le problème et d'ébaucher des solutions avec les partenaires présents.

Ainsi a-t-on entendu le représentant de la Police prôner l'exemple réussi de Vénissieux avec la pose de portes blindées. Ce à quoi le représentant de HMF ne donna pas suite, mais souligna que la caméra vidéo installée dans l'un de ses bâtiments ne donne pas satisfaction et va être démontée: « les individus agissent le visage dissimulé!» a-t-il précisé! Ce qui n'empêcha pas le Maire d'annoncer le déploiement des caméras sur le Grand Pont !

Bref, c'est avec le sentiment de ne pas avoir été écouté que les habitants quittèrent la réunion. Une chose est sûre: si la délinquance constatée au Grand-Pont n'est pas (source Police) plus importante que sur le reste de la ville, la tendance est à l'aggravation partout ! Plus que jamais, prévention et présence des services publics (y compris la Police) sur l'ensemble de nos quartiers est à l'ordre du jour. Plus que jamais nous avons besoin de réunions pour écouter et associer vraiment les ripagériens à la mise en œuvre de solutions décidées collectivement !



Retrait en rase campagne pour l'internet dans la ville !

C'était un (lourd) argument de campagne : Rive de Gier lançait un partenariat « public/privé » qui devait se traduire par le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de la Ville. Et la connexion internet à haut débit, à la porte de tous les ripagériens, c'était pour 2009 ! Mais c'est sans le moindre écho médiatique que ce projet a été récemment annulé. La situation budgétaire n'autorisait pas cet investissement. Néanmoins l'opération a un coût pour les contribuables car la Mairie s'est attaché les services d'un cabinet extérieur pour lancer l'opération et mener les négociations avec les opérateurs...

Eau : la facture s'alourdit !

Jean-Claude Charvin ne cesse de répéter qu'il n'a pas augmenté les impôts locaux. Mais il oublie volontairement de dire qu'il a fait exploser d'autres postes de dépenses pour les familles: les ordures ménagères, le périscolaire et le prix de l'eau.

Récemment son adjoint aux finances déclarait de façon péremptoire: « Avant que Saint Chamond arrive au prix de l'eau de Rive de Gier, elle aura encore beaucoup d'efforts à produire. »

Or le même élu proposait l'augmentation de 10% du prix du m3 d'eau qui fut aussitôt votée par la majorité UMP de Rive de Gier, malgré le contexte social douloureux pour nombre de ripagériens.

Avec cette augmentation de 10% du prix de l'eau - sans oublier la location des compteurs qui rapporte 70.000 € à la ville - c'est Rive de Gier qui rattrape Saint-Chamond !

D'autant que l'équipe de gauche à peine installée à Saint-Chamond a obtenu du prestataire privé y organisant le service de l'eau, un prix renégocié de 1,23 € le mètre cube (prix incluant la marge de l'entreprise et les dividendes aux actionnaires). Comment alors expliquer que le prix du m3 d'eau à Rive de Gier dans le cadre d'une régie municipale soit après cette augmentation « politique » de 10% de 1,22 € le mètre cube ?

On voit bien les choix politiques de la majorité municipale de Rive de Gier : tenter de montrer que le public et le privé c'est pareil, avec l'argent des contribuables et une volonté de « privatisation » non dissimulée. Nous veillerons à ce que notre service des eaux reste municipal, n'en déplaise à l'appétit des marchands et à ceux qui les soutiennent.

RIVE de GIER

Avril 2009 Regards sur la vie municipale

EDITORIAL

Par Jean Point, Conseiller Municipal, Président du groupe Gauche Citoyenne et Ecologiste

« Chers concitoyens,

Nous tenons, avec nos moyens modestes, à faire connaître nos points de vues en qualité de représentants du principal groupe d'opposition de gauche au conseil municipal. Même si nous nous rencontrons dans Rive de Gier à de multiples occasions, la parution d'un petit journal est, à notre sens, fondamental pour tisser ce lien démocratique, permettant aussi à la population d'avoir une approche sur la vie locale différente du bulletin municipal..

Vous découvrirez dans ce journal des informations qui nous tiennent à cœur ou qui suscitent notre inquiétude : ainsi en est-il du niveau d'endettement historique de la ville de Rive de Gier atteint en 2009 (soit 1700 €/habitant), de la recrudescence de la délinquance, de la forte augmentation du prix de l'eau, de la politique néfaste de la majorité municipale à l'adresse des associations. Sans oublier un dossier sur les inondations qui n'ont que trop fait de victimes en 2003 et 2008 et à l'issue desquelles le Maire et sa majorité ne semblent pas décidé à tout mettre en œuvre pour éviter qu'elles ne se renouvellent.

Avec mes collègues Caroline Benoumelaz, Vincent Bony et Martine Cortinovis, je vous assure de notre dévouement pour notre ville et ses habitants et de notre volonté d'être efficaces au quotidien comme dans la construction d'un meilleur avenir.

J'en profite pour saluer le début de collaboration constructive engagé avec les collègues du groupe Nouvelle Gauche (Parti Socialiste) à qui j'ai proposé, dès la mise en place du nouveau conseil municipal, de travailler ensemble afin de ne pas laisser un boulevard ou une rente à la majorité UMP qui dirige la ville.

C'est bien la volonté d'être efficace, ensemble, face à la mise en place d'une politique qui aggrave les conditions de vies des ripagériennes et ripagériens qui me guide. Bien à vous »

Jean POINT

Vous pouvez m'écrire à :

Jean Point, Association Démarche Citoyenne,
Ruche des Citoyens, cours du 11 novembre à Rive de Gier
ou par e-mail : jean.point@ville-rivedegier.fr

« Regards sur la vie municipale » est le journal des élus du groupe
Gauche Citoyenne et Ecologiste – Démarche Citoyenne et PCF



Jean POINT



Caroline BENOUMELAZ



Vincent BONY



Martine CORTINOVIS

Visitez nos sites :

<http://demarche.citoyenne.free.fr>

www.rivedegier-pcf.com

<http://vincentbony.hautetfort.com/>

Finances de la ville : c'est l'endettement record..!

A l'occasion des dernières élections municipales, Jean-Claude Charvin diffusait massivement un tract intitulé : « Un bilan et des engagements tenus avec notamment la diminution et la stabilisation du taux d'endettement de la commune ! »

⇒ **10 mois plus tard on apprend que l'endettement** n'est pas de 15 millions d'€ comme annoncé dans le tract mais de plus de 25 millions d'€ ! La ville a-t-elle emprunté 10 millions supplémentaires pour construire un patinoire, un zénith ou un aérodrome ? Non, rien de tout ça, on nous a menti car l'endettement loin d'être contenu, voire maîtrisé en 2007/2008, a repris de plus belle ! Ce n'est pas le Maire et son équipe qui allaient le dire : eux qui ont été élus en promettant l'endettement de la ville au temps où la gauche la gérait et en promettant l'arrivée d'entreprises qui, à défaut d'être venues, ont fermé ou ont quitté Rive de Gier.

En revanche, c'est bien Jean-Claude Charvin et sa majorité municipale qui décrochent le titre de l'équipe qui a le plus endetté la Ville. Les taux accordés par les banques sont actuellement inférieurs à 4 % alors qu'aux temps où la Gauche gérait la ville les banques prêtaient à plus de 15 % ! Il est sain pour la démocratie de rappeler les engagements des deux campagnes du candidat Charvin de ramener et de maintenir l'endettement de la Ville à 15 millions d'€. Cette promesse électorale est passée aux oubliettes et cela nous inquiète car l'argent payé aux banques va diminuer les capacités d'intervention de la commune pour ses habitant-e-s et hypothèque l'avenir avec des charges de plus en plus lourdes et récurrentes.



M. Charvin nous a endettés de 25 000 000 € !

Quelques points de repères

⇒ Le coût des inondations :

Certes il y eut les terribles inondations: mais le coût des travaux à réaliser cette année est budgétisé à hauteur de 2 millions d'€, les assurances vont rembourser au moins 1.250.000€ et la solidarité a été importante.

⇒ Un nouvel emprunt cette année :

La majorité municipale a décidé d'emprunter en 2009 encore 4.100.000 € (soit plus 120 % sur le budget 2008) alors que sa capacité de remboursement du capital se monte annuellement à 1.800.000 €, donc la dette va encore s'aggraver et être encore plus lourde en 2010...

⇒ De coûteuses lignes de trésorerie :

Non seulement il y a l'emprunt mais la majorité municipale ouvre de coûteuses lignes de trésorerie (plus de 2 millions d'€) auprès des banques pour mener ses opérations courantes : payer les salaires, honorer ses factures, payer ses fournisseurs. En 2009, les intérêts de ces lignes de trésorerie vont augmenter de 35 % (1.154.200 € en 2009 contre 857.000 € en 2008). Cette décision d'augmenter les charges financières montre clairement que la ville a besoin des banques pour couvrir son « fonds de roulement ». La situation est critique car il faudra encore plus de ligne de trésorerie qu'en 2008 et que ces lignes de trésorerie sont à des taux variables !

⇒ Une comparaison qui donne le vertige !

La dette de la ville va s'établir à plus de 25 millions d'€ en 2009, soit 1730 €/ habitant. Pour comparaison, ce ratio est de 297 €/ habitant à Givors, 387 € à Montbrison, 584 € à Saint-Chamond, 807 € à la Ricamarie (source Ministère des finances et service en ligne)

HUMEUR !

Le Rhino dans la ville des chats..

« Les amateurs de Jazz seront heureux d'apprendre que l'ami Rhinocéros a trouvé un toit dans la cité voisine de Saint-Chamond, après avoir été traité de tous les noms d'oiseaux dans sa ville natale. Certes. Mais cela reste une mauvaise nouvelle pour Rive de Gier. J'en ai les abeilles... » Annie Mhaal

Inondations : Une 3^{ème} crue n'est pas acceptable !



Alors que le budget 2009 de la commune a été récemment adopté par la majorité municipale, aucune somme n'est affectée à une étude ou une action de nature à connaître les causes réelles de l'inondation de novembre 2008 et à dégager des pistes pour éviter son renouvellement. Lequel serait fatal pour Rive de Gier, ses riverains, ses commerces ! Le site HYDRO de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement Rhône- Alpes), note que la crue du Gier en 2008 est de même importance qu'en 2003 !

Les valeurs de débit maximum instantané et de hauteur relevées à la sortie de Rive de Gier sont les suivantes : En 2003: 234 Mètres cube par seconde et 344 cm de hauteur
En 2008: 237 Mètres cube par seconde et 347 cm de hauteur

On peut donc se poser la question : pourquoi l'inondation de 2008 a été beaucoup plus sévère que celle de 2003 ?

Prévention des risques :

⇒ 2 études étaient connues du maire !

1) L'étude hydraulique de SIEE réalisée en 1998 pour la ZAC Brunon Valette avertissait la commune sur l'insuffisance de gabarit de 2 ponts à l'aval de la couverture du Gier, ce qui entraînait un reflux des eaux et donc une élévation du niveau dans la couverture du Gier. Enfin, SIEE signalait des dépôts sous la couverture du Gier et des changements brutaux de profil générateurs de perte de charge.
⇒ Jean-Claude Charvin, n'a pas hésité d'ailleurs ces derniers jours à faire sienne la proposition de démolition de ces 2 ponts, alors qu'il l'a connaît depuis 10 ans !

2) Une étude hydraulique du Gier et de ses affluents a été réalisée par le bureau d'études SOGREAH en octobre 1999 pour le compte de la DDE et du SIPG (Syndicat Intercommunal des pays du Gier). Cette étude préconise des actions destinées à supprimer ou à réduire le risque d'inondation, elle évalue le coût de ses actions et établit des ordres de priorité. Plus précisément pour RIVE DE GIER, la priorité numéro 1 (travaux urgents nécessaires pour supprimer des risques importants d'inondation ou d'érosion très préjudiciables pour les biens et les personnes) était la suivante :

- Reconstruction du pont de la Verrerie (qui comporte une arche amputée)
- Reconstruction du pont Joseph Hemain (ou pont Barrot)

Ces études ne pouvaient pas être ignorées par les représentants de la Mairie au SIPG qui suivaient le contrat de rivière.

Nous n'acceptons pas les propos du Maire qui déclare « qu'il ne voit pas comment faire pour, en cas de crue décennale ou centennale, éviter que le Gier ne re-déborde sur Rive de Gier ». Cette déclaration est inopportune car d'une part, il est établi que les ouvrages laissent passer les crues décennales et cela a été vérifié dans les faits et d'autre part, il semble condamner notre ville à un sombre avenir. Nous proposons de fixer comme objectif qu'avant la fin du mandat les actions réalisées, avec l'aide de Saint Etienne Métropole et du Conseil Régional permettent d'éviter les inondations en cas de crue importante.

⇒ Le commerce de RIVE DE GIER a déjà été durement touché, il ne se relèverait pas d'un nouveau désastre. De même que les ripagériens qui ont perdu des biens à quelques années d'intervalle !